

B. NOTICE

NOTICE
T 61, solution injectable

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V. – Boxmeer - Pays-Bas représenté par
MSD Animal Health – Lynx Binnenhof 5 – BE- 1200 Bruxelles

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet International GmbH, Feldstraße 1A, 85716 Unterschleißheim, Allemagne

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

T 61, solution injectable

Embutramide - Iodure de mébenzonium - Tetracaïne hydrochloride

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Par ml :

Substances actives :

Embutramide	200 mg
Iodure de mébenzonium	50 mg
Tetracaïne hydrochloride	5 mg

4. INDICATION(S)

Euthanasie.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas administrer aux animaux conscients.

Ne pas administrer aux animaux gravides.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

- Dans de rares cas, excitation et convulsions peuvent se manifester.
- L'arrêt cardiaque peut être retardé.
- L'utilisation de ce médicament vétérinaire provoque des déficiences histopathologiques : endommagement de l'endothélium, congestion dans les poumons, œdème pulmonaire et hémolyse.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chien, chat, vison, cheval, bovin, pigeon, oiseaux de cage, petits animaux de laboratoire.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION**Chiens :**

- *Intraveineuse* : dosage : 0,3 ml/kg de poids vif.
T 61 doit être injecté sans interruption, mais pas trop rapidement.
- *Intracardiale* : dosage : 0,3 ml/kg de poids vif.
Une certaine promptitude d'injection est nécessaire.
- *Intrapulmonaire* : dosage : chiens jusqu'à 10 kg : 0,7 – 1,0 ml de poids vif
chiens > 10 kg : 10 – 20 ml/animal, en fonction de la taille de l'animal.

Technique d'injection :

L'endroit d'injection le plus indiqué se situe dans le tiers supérieur du thorax, immédiatement derrière le bord postérieur de l'omoplate de l'animal debout ou en décubitus sterno-abdominal. On enfonce une aiguille effilée, dont la longueur sera en fonction de la taille de l'animal, par un mouvement brusque, obliquement vers l'avant en direction de l'olécrane du côté opposé.

Chats :

Intrapulmonaire : dosage : chatons de quelques jours : 1 ml/animal
chats jusqu'à l'âge de 6 mois : 3 ml/animal
chats de plus de 6 mois : 5 ml/animal
chats \geq 5 kg de poids vif : 10 ml/animal.

Il est recommandé de pratiquer l'injection sur le chat en décubitus sterno-abdominal. Le point d'injection se situe à 2 ou 3 cm en-dessous de la colonne vertébrale dans la partie médiane du thorax: une aiguille effilée, dont la longueur sera en fonction de la taille de l'animal, est enfoncée obliquement vers l'avant de l'olécrane du côté opposé.

Visons :

Intrapulmonaire : dosage : 0,5 à 1 ml.

Bovins et chevaux :

Intraveineuse : 4 - 6 ml/50 kg de poids vif.
T 61 doit être injecté sans interruption, mais pas trop rapidement.

Pigeons, oiseaux de cage, petits animaux de laboratoire :

Intrapulmonaire : dosage : 0,5 - 2 ml, suivant la taille de l'animal.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

-

10. TEMPS D'ATTENTE

Ne pas utiliser chez les animaux destinés à la consommation humaine ou animale.

Des mesures appropriées devraient être prises pour s'assurer que les carcasses et les sous-produits des animaux traités avec ce produit ne sont pas utilisés pour la consommation humaine ou animale.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver le contenant soigneusement fermé. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C. Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : inconnue.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

- L'administration est uniquement réservée au vétérinaire
- Ce médicament vétérinaire doit être administré uniquement aux animaux inconscients (sous narcose), afin d'éviter une suffocation de l'animal conscient dans des conditions défavorables ou par mauvaise absorption du produit.
- Chez les animaux souffrant d'insuffisance cardiaque ou de problèmes de circulation, l'effet du médicament vétérinaire peut être retardé et moindre que prévu en raison d'un transport plus lent de ce médicament vétérinaire vers les tissus.
- En outre, il existe un risque d'injections ratées et d'auto-injections, parce que l'animal se défend.
- La plus grande prudence doit être respectée lors de l'utilisation de ce médicament vétérinaire.
- En injection intraveineuse, une injection intravasculaire correcte de toute la dose doit être assurée. L'utilisation d'un cathéter veineux est souhaitable.
- L'ingestion d'animaux euthanasiés par d'autres animaux peut conduire à un empoisonnement secondaire, y compris la mort. Les animaux euthanasiés avec ce médicament vétérinaire doivent être éliminés conformément à la législation nationale afin de s'assurer que les autres animaux ne puissent pas accéder à la carcasse ni la manger.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

- Ce médicament vétérinaire est mortel pour les humains.
- Ne peut pas être laissé en possession du propriétaire.
- Évitez tout contact direct avec le médicament vétérinaire.
- Il est recommandé de porter des gants lors de l'utilisation du médicament vétérinaire. Se débarrasser immédiatement de tout vêtement contaminé.
- Si le médicament vétérinaire se retrouve dans des plaies ouvertes ou des muqueuses, rincez à fond à l'eau et au savon. Puis bien rincer le tout pour terminer.
- En cas d'auto-injection accidentelle, lavez abondamment la plaie à l'eau et au savon et pressez le point d'injection.
- En cas d'exposition accidentelle des yeux, rincez immédiatement les yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes.
- En cas de déversement accidentel sur la peau, dans les yeux ou d'auto-injection, consultez immédiatement un médecin. Indiquez qu'il s'agit d'un médicament vétérinaire pour l'euthanasie et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Le patient ne doit pas être laissé seul.
- En fonction du degré d'exposition au médicament vétérinaire et des symptômes, les actions et les médicaments suivants sont possibles : réanimation cardio-pulmonaire, administration d'atropine et de néostigmine, suivie d'une thérapie hépatique protectrice avec de la N-acétylcystéine et d'une hémodialyse si nécessaire.

Gestation :

Ne pas utiliser durant toute la gestation.

Incompatibilités :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Mars 2021

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Numéro d'enregistrement: BE-V179304

Mode de délivrance: sur ordonnance vétérinaire.